

Liste de bases de données utiles pour mesurer l'artificialisation des sols et la consommation d'espaces

Ce site est édité par le Cerema, dans le cadre d'un dispositif mis en place par le Cerema, l'IGN et l'IRSTEA sous le pilotage des ministères de la Transition écologique et solidaire, de l'Agriculture et de l'alimentation, et de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Il constitue un outil adossé au Plan Biodiversité.



Son objectif est de documenter les données utiles au suivi de l'artificialisation des sols et de la consommation d'espace.

Pour nous aider à comprendre ce phénomène d'artificialisation des sols et mieux prendre conscience de ces enjeux qui nous concerne tous, l'Etat met à disposition un observatoire. Cet outil de mesure permet de constater l'évolution de l'artificialisation des sols à l'échelle de chaque commune. Il donne les moyens aux territoires et aux citoyens de suivre, via internet, l'évolution de l'artificialisation et plus largement à terme de l'occupation et de l'usage des sols. Les premières données sont mises à disposition avec l'ouverture du portail, début juillet 2019.

Au travers d'un visualiseur cartographique, l'internaute peut, en quelques clics, pointer un territoire et obtenir des indicateurs sur l'artificialisation. Il peut découvrir les surfaces artificialisées depuis 2009, avec un pas de temps annuel. Ces données permettent ainsi aux documents d'urbanisme de faire un historique de leur consommation d'espaces durant les 10 dernières années, comme demandé par le code de l'urbanisme. La différenciation des surfaces par rapport à leur destination (habitat, activités, zones commerciales...) par territoires est également disponible.

Liens utiles

[Pour consulter l'observatoire](#)